

LE JOURNAL DE QUEBEC.

Paraissant les MARDIS et SAMEDIS, et s'imprimant par AUGUSTIN COTÉ & CIE., éditeurs-propriétaires. Le bureau du journal est au numéro 1, rue La Montagne, Haute-Ville, où l'on s'abonne, et où toutes lettres, correspondances, doivent être adressées franchises de port. Les agents chargés de recevoir des abonnements sont : à Montréal, M. LEPROUON, libraire, numéro 114, rue Notre-Dame; Trois-Rivières, M. le maître de Poste; Deschambault, M. PAGE, menuisier; Saint-Pierre des Beccquets, M. le maître de Poste; Sainte-Geneviève de Batiscan, M. AL. FILTEAU, notaire; Lobières, M. le maître de Poste; Sainte-Marie (Beauce), M. le maître de Poste; Saint-Gervais, M. CUS, VALLANCOURT; Saint-Thomas, M. Eugène DION; L'Islet, M. JOSEPH FAPARD; Saint-Jean Port-Joli, M. le lieutenant-colonel FRASER; Sainte-Anne la Pocatière, M. le maître de Poste; Rivière-Quelle, M. THOS CHAPUIS, notaire; Saint-Pascal, M. le docteur DESCHENE; Malbaie, M. AL. TREMBLAY; Isle-Verte, M. le maître de Poste; Rimouski, M. le maître de Poste; Kamouraska, M. le maître de Poste.

Avis public.

ATTENDU que le *Fantastique* de samedi, le 21 du courant, s'est permis de dire que nous avons cessé de paraître, nous sommes dans la nécessité de protester contre cette basse et malicieuse assertion de la part d'un homme qui n'agit, comme on le sait, que par haine, par vengeance et dans l'unique but de nuire à la prospérité du *Journal de Québec*.

Nous déclarons que nous allons avoir contre les propriétaires du *Fantastique* le recours que nous donne la loi, et que nous poursuivrons tout papier public qui, après publication de cet avis, reproduira le calomnieux avancé du *Fantastique*.

AUGUSTIN COTÉ & CIE.

NOUVELLES DE 8 JOURS PLUS TARD D'EUROPE.

Le paquebot *Garrick* est arrivé à New-York le 16 au soir, ayant fait voile de Londres le 15 décembre.

—Le parlement impérial avait été prorogé jusqu'au 2 février, pour la *dépêche des affaires*.

—Les élections en Portugal étaient favorables au gouvernement.

—Un accident a eu lieu sur le chemin de fer entre Londres et Birmingham, le 9 décembre; madame Bye, la nourrice de feu lord Byron, y succomba, et plusieurs autres reçurent de graves blessures.

—Les journaux anglais et français sont remplis de récits sur la révolte de Barcelone.

—Le général Hill, compagnon d'armes du duc de Wellington, est mort le 10 à Hardwick Grange, près Shrewsbury.

—On annonçait la faillite d'une des premières maisons de Wakefield, celle de MM. Fernandez & Sons.

—On écrit de Londres, le 14 décembre :

Les journaux de Paris de dimanche sont sans nouvelles. Il paraît que le gouvernement ne néglige rien pour assurer la personne du roi.

Le *Commerce* rapporte que lorsque le Roi et la famille royale, laissant les Tuileries pour Fontainebleau, les quais par où Sa Majesté dut passer étaient couverts d'agents de police et de gardes municipaux. La famille royale occupait trois carrosses, celui du Roi était escorté d'un fort détachement de lanciers et de gardes nationaux.

—Le major Malcolm, secrétaire de la légation en Chine, est arrivé à Londres, le 10 décembre, porteur du traité de paix conclu, par le ministre plénipotentiaire de Sa Majesté, sir H. Pottinger, avec l'empereur de Chine.

—On parlait d'une proposition venant de la Trésorerie au sujet de l'emprunt du Canada. Elle porte qu'une partie de la somme autorisée par le parlement, savoir, un million et demi sterling, soit levée sans délai, par une émission de débentures.

Le gouvernement garantissait le paiement de l'intérêt au taux de 4 pour cent par année, le prix des débentures pouvant être limité par soumission. Le moment choisi pour l'opération paraissait être favorable et l'on n'avait plus de doute sur un accomplissement à des termes faciles; mais pour le présent on ne devait pas s'attendre à plus de £300,000, ou un cinquième de la somme autorisée. La banque d'Angleterre devait être chargée de la direction des paiements.

—Une lettre de Vienne mentionne, comme étant positivement décidé, le mariage de S. H. R. la princesse Clémentine de France avec un prince de Saxe Cobourg Kohary.

—Une lettre de Rome du 21 novembre, annonce qu'il n'existe plus de doute sur le mariage du plus jeune des fils de Don Carlos avec la reine Isabelle.

—Voici des nouvelles de Barcelone, 5 décembre :

Le bombardement a commencé dans la matinée du 3 à 11 heures et a continué sans interruption jusqu'à minuit. 817 projectiles qui eurent un effet terrible avaient été lancés dans la ville. Après que le feu eut cessé le général Van Halen somma la ville de se rendre, allouant 6 heures pour le désarmement des corps volontaires, qui tenaient encore, et menaçait de recommencer le bombardement dans le cas de résistance. Les autorités ayant accepté les notables, et aidés d'une partie de la population, vinrent à bout de désarmer les insurgés. Ils ouvrirent alors les portes et le général Van Halen, et les troupes, firent leur entrée dans la ville vers 5 heures de l'après-midi du 4.

L'incendie ravageait dans les différents quartiers de la ville et n'était pas arrêté le 5. On pensait que le général Van Halen ferait payer à la ville une contribution de 2,000,000 piastres pour la guerre.

Nouvelles télégraphiques, 9 décembre.

—Hier les magasins étaient fermés à Barcelone. Pas un officier était visible, 200 soldats ou miliciens étaient arrêtés, parmi lesquels plusieurs ont déjà été fusillés.

—Le *Formidable* vient d'être toué hors de Barcelone, hier, par le *Cyclope*, accompagné d'une frégate anglaise.

—On écrit de Liverpool, 10 décembre :

Coton.—La semaine a commencé avec une demande considérable de coton, mais cela n'a pas eu de durée, les marchés sont paisibles et remplis d'occupants américains.

On lit dans le *Courrier des Etats-Unis* :

TRANSLATION DES CENDRES DE BOLIVAR.

La coïncidence historique qui existe entre l'exhumation de Napoléon et celle de Bolivar, le Napoléon de l'Amérique du sud, donne un certain intérêt de curiosité à la relation suivante que nous devons à l'obligeance d'un de nos abonnés de Venezuela. Washington fit en mourant le vœu d'être enterré dans son hermitage du Mont Vernon. Napoléon, mou-

rant à Sainte-Hélène, fit le vœu que ses restes mortels reposassent un jour sur les bords de la Seine, " dans cette France qu'il aimait tant ! " Bolivar, en expirant, dit : " Transportez mes cendres à Caracas, la ville où je suis né. " Ces trois vœux des trois plus grands hommes du siècle sont aujourd'hui accomplis par les destins qui ont donné raison à ce triple amour du sol natal. Nest-ce pas là une touchante trilogie !

TENTATIVE D'ASSASSINAT SUR HENRY CLAY.—Le 3 janvier, Henry Clay, qui se trouvait à la Nouvelle-Orléans, ayant assisté à une audience de la cour suprême, sortait de l'enceinte avec M. Preston, lorsqu'un individu, placé en dehors de la grille, s'écria : " Salut à Henry Clay ! " et tira en même temps un coup de pistolet dont la balle frappa au plafond, au-dessus de la tête de l'illustre Kentuckien. Le coupable est un nommé Dreyfus, dont le fanatisme politique va, dit-on, jusqu'à la folie. Il a été arrêté, et mis en prison, mais, après enquête, le recorder a décidé qu'il devait être enfermé dans une maison de fous.

BUENOS-AYRES.—Nous avons reçu, par la voie de Boston, la correspondance suivante qui, bien que de vieille date, n'en contient pas moins les dernières nouvelles reçues de la république Argentine.

" Buenos-Ayres, 29 octobre, 1842.

" On n'a pas reçu de nouvelles récentes de la province d'Entre Rios, théâtre de la guerre. Aux dernières dates, les forces fédérales (de Buenos-Ayres) n'avaient fait aucun mouvement. La lutte sera probablement très sanglante. Le général Urquiza, gouverneur fédéral d'Entre Rios, a publié un décret par lequel il déclare que tout Unitarien [partisan de Montevideo] sera mis à mort, et aussi que tout individu qui demandera une faveur, si petite qu'elle soit, pour un Unitarien, payera de sa tête cette impertinence; enfin que toute personne qui rencontrera, trouvera ou entendra un Unitarien, et ne le tuera pas lorsqu'elle le pourra, sera condamnée à mort. Des décrets de la même espèce ont été émis dans les Provinces Hautes, où règne maintenant la paix, et ont été publiés dans les journaux de Buenos-Ayres, comme des preuves du glorieux ascendant que prend le Fédéralisme. Ces chauds républicains se sont fort amusés des récits que vous leur avez donnés sur les innocents combats du Rhode-Island; ils en ont ri comme de jeux d'enfants, comme d'une farce.

" J'ai remarqué qu'aux Etats-Unis on emprunte d'ordinaire les nouvelles de ce pays-ci soit au journal anglais de Buenos-Ayres, soit au journal anglais de Montevideo. Méfiez-vous de ces deux feuilles qui sont vendues l'une et l'autre.

" On assure que les ministres de France et d'Angleterre viennent d'essayer de nouveaux efforts pour amener la paix entre la république Argentine et le Brésil oriental. Je ne crois pas que Rosas se prête à cet accommodement; mais je pense qu'il ne voudra pas encourir le déplaisir de ses deux puissants alliés, en bloquant Montevideo, et qu'il se bornera à continuer la guerre dans l'intérieur du pays. La position de ce dictateur pourrait bien d'ailleurs changer de face d'une manière fâcheuse, si, ainsi que le bruit vient de s'en répandre, les Indiens, quittant leurs montagnes, s'étaient portés en nombre formidable sur les frontières du sud et de l'ouest."

QUEBEC, 24e JANVIER.

Nous eussions voulu reproduire tous les discours prononcés à la grande assemblée de Montréal; mais nous avons à regretter que le manque d'espace ne nous permette pas de le faire. Si nous donnons de préférence celui du Docteur Wolfred Nelson, c'est qu'on aime à entendre celui que le souverain de sa fortune, de son exil, de son courage, a rendu si cher aux habitants du Bas-Canada. Les malheurs ont donné un caractère presque prophétique à sa parole. C'est un martyre qui nous raconte ses pénibles souffrances, qui nous dit par quel moyen miraculeux il a été ramené à la vie. D'ailleurs il a dit des choses qui ont plus d'un point de connexion avec ce que nous professons, et il nous est glorieux de pouvoir nous appuyer du témoignage et de l'expérience d'un tel homme.

" Je n'ai pas honte, dit-il, de paraître encore une fois devant mes concitoyens "

A coup sûr, il ne doit pas avoir honte de paraître devant ses concitoyens lui qui a tout sacrifié pour eux. Il nous dit qu'il avait pris la résolution de ne se plus mêler des affaires publiques, mais qu'un changement inouï dans l'administration l'a placé dans une position bien différente de celle qu'il occupait depuis trente ans, et qu'il est non seulement justifiable mais encore impérieusement obligé de faire un acte politique aujourd'hui.

Mais, quel est donc ce changement si extraordinaire qui a ramené sur la scène publique celui qui autrefois y prit une part si active et qui avait promis de n'y plus reparaitre? quelle est donc cette modification si profonde dans l'administration qui peut engager un homme, après de longues souffrances, à bénir un gouvernement contre lequel l'oppression le jursa à lutter? Un homme de bonne volonté a changé en un jour les destinées d'un peuple malheureux qui criait depuis un demi-siècle contre des abus de trois quarts de siècle d'existence, et le lion s'apaise et il vient lécher la main de celui qui adoucit ses plaies? Cet homme juste a chassé le nuage obscur du crime qui cachait la lumière du grand soleil de la justice britannique; il a ramené, avec la lumière, la sécurité et la joie en ce pays si longtemps désolé; il a semé abondamment, bientôt nous n'aurons qu'à recueillir. Mais de même qu'un champ, qui fut longtemps privé de la culture, ne reprend que graduellement sa fertilité première, de même aussi ce n'est pas de suite et tout à la fois que nous devons espérer devoir être surabondamment pourvus de la justice et

de la prospérité qui découle de la justice. Nous devons nous défier de trop de précipitation dans les mesures publiques, nous devons trop hâter par le désir bien louable de satisfaire ceux qui ont depuis si longtemps soif de la justice. Ici, nous sommes joyeux de nous rencontrer avec M. Wolfred Nelson.

" Nous ne devons pas oublier, dit-il que les abus qui pèsent sur le pays sont le fruit de quatre-vingts ans de mal-administration; les erreurs et les vices de toute espèce dont chaque département et chaque office sont remplis ne peuvent pas être corrigés tout d'un coup; c'est une œuvre qui ne peut s'accomplir qu'avec le temps; c'est un travail d'Hercule, mais que les hommes d'affaires et capables qui sont maintenant au timon de l'état sont, nous le savons tous, aptes à conduire à bien. On ne doit donc pas s'attendre avec trop d'impatience à des réformes instantanées. Il ne faut pas demander l'impossible."

Plus bas, le M. Nelson, ajoute quelque chose de remarquable qui équivaldrait à un regret sur l'avenir si la cause de sa crainte se réalisait. Il dit :

" Si l'n'était pas dans les decrets de la providence que Sir C. Bagot dut continuer de régner plus longtemps sur nous, tant pour notre bien à nous tous, que pour l'honneur de l'Angleterre, et pour sa réputation à lui-même, espérons, toutefois, etc."

En effet, il serait à regretter, comme nous avons déjà et occasion de l'exprimer d'une manière moins succincte, qu'une nécessité de circonstance obligeât Sir C. Bagot à laisser le Canada, avant l'achèvement de son œuvre de justice, on devrait le regretter pour l'Angleterre, pour nous mêmes, pour sa propre réputation d'homme public. On connaît les inconvénients sans nombre d'un pareil changement et les malheurs qui peuvent en résulter pour le pays, en supposant même à un nouveau gouverneur toute la bonne volonté du monde; parcequ'il faudrait un temps considérable à ce dernier pour se mettre au fait des hommes et des choses, et que cette province serait encore condamnée à une variabilité et à une incertitude incessantes.

On voit dans le *Toronto Examiner* reçu ce matin, que M. Sherwood a été réélu maire de Toronto.

AU CORRESPONDANT.

Comme le " vieillard aux cheveux blancs," n'a pas accompli la condition indispensable, celle de donner son nom, nous nous trouvons dans l'impérieuse nécessité de ne pas donner insertion à sa lettre. Cependant, qu'il nous soit permis d'en dire quelque chose. Il s'agit des pauvres.

Ce correspondant se trompe quand il dit que " les abus qu'il signale prennent leur origine dans une source sacrée." Qu'il se rappelle bien que le clergé n'a pas pris l'initiative dans cette occasion, il n'a fait qu'applaudir au zèle spontané des citoyens de Québec. Nous ne savons pas à qui et à quelle partie de la ville s'applique l'accusation qu'il porte contre certain visiteur (visiteuse) qui aurait manqué de prudence et de discrétion; mais, sans prendre sur nous de justifier personne, nous devons lui rappeler que la tâche, que l'on a confié aux visiteurs et aux distributeurs, est difficile à remplir et propre à leur attirer le blâme et l'animadversion sans profit aucun. Lorsqu'un particulier connaît l'indigence d'une personne qui fut autrefois dans l'aisance, il peut, sans l'humilier, soulager sa misère; mais quand il s'agit d'une mesure générale, il est difficile de faire des exceptions et de savoir quand il faut les faire. L'on doit se rappeler que le chiffre des pauvres s'est élevé, à Saint-Roch, à 1,422, sans compter ceux qui ne sont pas assez courageux pour avouer leur infortune.

Le correspondant dit que la personne en question n'a reçu qu'un schelling, et qu'un schelling c'est bien petit pour 8 enfants. C'est vrai; mais qu'on se souvienne que ce ne sont pas les dames qui ont dressé le plan de distribution et qu'elles n'ont pu donner à chacun qu'en raison du nombre des pauvres et que la somme a dû être d'autant plus petite que les pauvres sont en plus grand nombre. Il serait injuste, il nous semble, de donner à un pauvre, parce qu'il est honteux, plus qu'à un autre, parce qu'il ne l'est pas. Le même correspondant conseille, pour éviter tout inconvénient, de " visiter le pauvre honteux, de s'informer avec bonté de ses besoins, et le soir ou le matin de bonne heure de lui faire porter des aliments capables d'apaiser sa faim." C'est encore un excellent conseil; mais s'il en avait fait l'expérience, il verrait que l'exécution en est plus difficile qu'il ne pense. Ceux qui, par état, visitent souvent la chaumière du pauvre, le savent. Que vous demandiez aux personnes si elles sont pauvres honteux, vous en verrez des centaines qui vous diront que oui, et qui cependant n'en sont pas, arrachant ainsi au véritable pauvre le pain de sa misère. Il n'y a qu'un seul moyen d'obvier à cet inconvénient, c'est de s'informer par les voisins de ceux qui cachent leur indigence et de les faire connaître au pasteur qui apportera un remède aussi efficace et aussi prompt que possible.

Le correspondant termine par dire, " qu'on a tort de partager l'argent par petites portions; il veut que l'on donne largement jusqu'à ce qu'il n'y ait plus rien, et la providence suivant lui, pourvoira au reste." La providence ne veut pas que l'on se défie d'elle, mais elle nous conseille aussi la prudence; et, si l'on mangeait tout aujourd'hui, on aurait beau se confier inconsidérément dans la providence, on mourrait demain.

D'ailleurs il y a dans toute la correspondance un ton de modération et de gravité qui fait honneur à l'écrivain.

Une messe solennelle a été célébrée au Cap-Santé et une autre à Saint-André (comté de Kamouraska) pour remercier Dieu des heureux changements récemment opérés dans le gouvernement de cette province et lui demander le rétablissement de la santé de Son Excellence le gouverneur-général.

Une messe solennelle a été aussi chantée, le 15 du courant, à Saint-Léon pour le même but.

EMIGRATION.

Kingston, 17 janvier.—La semaine dernière nous n'avons pu obtenir le retour des pays d'où sortaient les émigrés venus en 1842; mais nous les avons eu depuis comme suit :

D'Angleterre.....	11,802
D'Irlande.....	25,470
D'Ecosse.....	5,874
D'autres pays.....	524
Les passagers de chambre non inclus.....	614

Total, 44,374

En ajoutant ce rapport au retour pour jusqu'en 1841, nous obtenons le résultat suivant de l'émigration au Canada pendant les quatorze dernières années.

D'Angleterre.....	85,965
D'Irlande.....	228,335
D'Ecosse.....	47,300
D'autres pays.....	4,761
Passagers de chambre pour 1842.....	614

Total...366,075

* Erreurs essentielles à corriger dans notre dernier numéro: La ligne qui se trouve au bas des notes de la première colonne de la troisième page, appartient au paragraphe tronqué.

L'article sous la rubrique "Extérieur," intitulé "Le catholicisme et la langue française à New-York," est emprunté au *Courrier des Etats-Unis*.

DISCOURS DU DOCTEUR NELSON.—Je dois répondre à l'appel spontané et unanime que me fait une assemblée aussi nombreuse et respectable. Je n'ai pas honte de paraître encore une fois devant mes concitoyens.

Lorsque je quittai l'heureux pays où j'ai passé quatre années des plus agréables de ma vie, j'avais pris la résolution de ne plus jamais entrer dans l'arène politique; mais le changement inattendu, étonnant, qui a eu lieu ici dans l'administration du gouvernement, me place dans une position bien différente de celle que j'occupais depuis plus de trente ans, et non seulement me justifie, mais m'impose impérieusement l'obligation de me départir de cette résolution, au moins autant que la présente occasion y est concernée. Au lieu d'avoir à me plaindre et à protester, ainsi qu'il arrivait invariablement, par suite des abus et des griefs qui allaient chaque jour s'accroissant, jusqu'à ce qu'enfin ils devinrent intolérables, j'ai aujourd'hui le plaisir, bien cher à mon cœur, de me joindre à mes concitoyens pour offrir nos remerciements les plus sincères au profond politique, et, ce qui vaut bien mieux, à l'homme honnête et sage qui tient maintenant les rênes du gouvernement, pour les bienfaits qu'il a déjà conférés au pays, et que nous devons regarder comme avant-goût de ceux bien plus grands qui nous sont encore réservés. Le principe du gouvernement responsable que sir Charles Bagot a déjà établi, ne peut rétrograder; cette grande œuvre doit continuer jusqu'à consommation parfaite, et c'est alors que nous jouirons en effet, non pas seulement en nom, mais en substance, des avantages qui découlent de la constitution anglaise telle que conférée au Canada. On ne verra plus, comme il arrivait toujours ci-devant, une petite minorité avoir tout le pouvoir en main, et fouler aux pieds toute mesure utile et salutaire que la grande majorité pourra proposer, par ses représentants, pour le bien commun. Les élections ne serviront plus d'instrument pour remplir les desseins d'un exécutif pervers et une classe d'agitateurs plus pervers encore. Le philanthrope n'aura plus à déplorer de ces scènes de désordres et de sang qui glaçant l'âme d'horreur, et qui étaient le fruit de circonstances qu'on ne peut envisager qu'avec les sentiments de douleur et de regret les plus poignants. Maintenant les électeurs, pour la première fois vraiment libres et indépendants, choisiront des hommes capables, honnêtes et qui se seront montrés dignes de la plus entière confiance de leurs concitoyens. Ces représentants, responsables à vous, tiendront à leur tour responsables les conseillers du gouvernement; de là le contrôle du peuple sur l'exécutif. On ne verra plus élire les hommes au pouvoir en raison du dégoût et de la méfiance qu'ils inspirent aux représentants. Il fut un temps où les meilleurs titres aux faveurs de l'exécutif consistaient à être indigne de celles du peuple; les individus de cette couleur étaient aussitôt visités des faveurs spéciales, protégés, adoptés, assez souvent pour devenir seuls confidents et conseillers de la couronne. Voilà quelle a été la féconde source de tous nos maux. L'iniquité à la fin se punit elle-même, et subit son juste sort. Si maintenant on a obtenu un meilleur ordre de choses, on le doit entièrement aux courageux efforts faits par le peuple pour se débarrasser d'un système devenu détestable à l'excès, et insupportable.

Personne n'ignore les efforts qui ont été faits pour circonvenir sir Charles Bagot, et s'opposer à ses vues; les pièges qui lui ont été tendus, les tentatives incessantes qui ont été faites pour empoisonner ses sentiments envers tout homme jouissant de l'estime et de la confiance de ses co-sujets. Je ne vous retiendrai pas plus longtemps sur ce sujet.

S'il était nécessaire d'autres termes de comparaison pour mettre le caractère canadien dans son vrai jour, on les trouverait dans la tristesse peinte sur toutes les physionomies à la première nouvelle de la maladie du gouverneur, et lorsque le mal eut pris une apparence plus menaçante, l'affligeante annonce en fut répandue avec la rapidité de l'éclair. Mues comme par un consentement commun, des paroisses entières, assistant à des messes solennelles, ont offert leurs prières au trône du Tout-Puissant pour la conservation des jours et le

rétablissement d'un homme connu du peuple, moins par ses actions que par la commune renommée. La droiture de son caractère, la rectitude de ses intentions, étaient pour eux une garantie qu'il fera davantage, qu'il respectera leurs privilèges et fera justice à qui elle est due. Cette rude épreuve d'une sage providence, dont il n'est pas donné à l'homme de pénétrer le secret, a vivement ému tout vrai Canadien, excité ses sympathies et sa commisération; ce qui fait infiniment honneur, et à l'habile politique dont nous déplorons toutes les infirmités, et au peuple qui témoigne de si beaux sentiments. Cet homme clairvoyant s'est aperçu au premier coup d'œil de quelle étoffe se composaient les vieux favoris. Sa pénétration d'esprit ne s'est pas démentie non plus vis-à-vis des Canadiens dont il a aussitôt saisi le caractère avec bonheur. Il a nommé à des emplois d'une grande responsabilité des hommes qui feraient honneur à aucun pays, mais que ses prédécesseurs avaient pris à tâche d'écartier. Il n'a pas eu plutôt réuni le parlement qu'il s'est aperçu que nul succès n'accompagnerait ses mesures, qu'il n'y aurait ni paix, ni prospérité pour le pays, s'il n'appelait pas à ses conseils des hommes forts de la confiance entière de la vaste majorité du pays. On connaît le résultat, et les messieurs qui m'ont devancé en ont fait une peinture trop fidèle, trop éloquente, pour que je doive essayer d'en parler plus au long. Permettez-moi une remarque, cependant, touchant les hommes honnêtes et patriotes qui sont maintenant les conseillers de sir Charles Bagot. Nous ne devons pas oublier que les abus qui pèsent sur le pays sont le fruit de quatre-vingts ans de mal-administration; les erreurs et les vices de toutes espèces dont chaque département et chaque office sont remplis ne peuvent pas être corrigés tout d'un coup; c'est un trait d'Hercule, mais que les hommes d'affaires et capables qui sont maintenant au timon de l'état sont, nous le savons tous, aptes à conduire à bien. On ne doit donc pas s'attendre avec trop d'impatience à des réformes instantanées. Il ne faut pas demander l'impossible. Avant de quitter ce sujet, je dois exprimer le regret que j'ai éprouvé en voyant le Nestor de la presse publier dans son journal un long programme de choses à faire, ou plutôt qui auraient dû déjà être faites. Que cet épouvantail ait été dressé dans un moment de spleen, ou dans la vue d'embarrasser le nouveau ministère, c'est ce que j'ignore; mais ce que je sais, c'est qu'il est extrêmement injuste et déloyal de chercher à exciter de la sorte, et comme par anticipation, les soupçons et la défiance. Si on a voulu donner une leçon salutaire, alors c'est que les vieilles gens peuvent prendre ce que de jeunes gens peuvent regarder comme des libertés inexcusables. Soyons parfaitement à l'aise sur ce que font nos amis à Kingston; leurs mesures seront soumises à l'épreuve, et on verra qu'elles sont de bon aloi; que si par hasard ils pouvaient méconnaître leur devoir, ce qu'ils doivent à leur pays, à leur souveraine, et ce qu'ils se doivent à eux-mêmes, ils auront la récompense que des constituants indignes savent si bien appliquer.

Je n'ignore pas combien vous tous, mes amis, désirez sincèrement que les pieuses suppliques adressées au Trône de Miséricorde pour le retour à la santé de notre excellent gouverneur soient exaucées; mais s'il n'était pas dans les décrets de la providence que sir Charles Bagot dut continuer de régner plus longtemps sur nous, tant pour notre bien à nous tous, que pour l'honneur de l'Angleterre, et pour sa réputation à lui-même, espérons, toutefois, que ses jours précieux seront épargnés, afin qu'il puisse avoir l'opportunité de faire un rapport de sa gestion. Je crois entendre sir Charles s'adresser ainsi à la souveraine: "Vous m'avez envoyé dans votre vaste colonie du Canada, où la discorde et le trouble avaient jusqu'à présent régné de la manière la plus effrayante. La grande majorité des habitants depuis longtemps voyaient votre gouvernement avec méfiance, parce que leurs droits étaient foulés aux pieds, leurs sentiments constamment blessés et outragés par une très petite minorité. Il s'agissait de rétablir la paix, l'harmonie et la bonne intelligence; grande et importante tâche, que j'entrepris avec hésitation et en tremblant, tous mes prédécesseurs y ayant échoué. Mais, conduits par une grande sagesse et adoptant une saine politique, vos ministres me recommandèrent de me guider d'après l'esprit et la lettre de votre glorieuse constitution, d'être juste et impartial. Armé de la sorte, et aidé du ciel, j'ai pu rendre quelque service à l'Etat, gagner une victoire qui donne un nouveau reflet à la couronne, autant qu'elle sera profitable et précieuse pour tous les intéressés, et qui sera durable dans ses heureux effets tant qu'on marchera dans la voie de principes aussi exacts et aussi judicieux. Je dois avouer que j'avais formé une injuste opinion des Canadiens, mais je ne les connaissais pas. Ils se tinrent, il est vrai, à l'écart; une longue expérience les avait rendus méfiants; ils ne voyaient en moi qu'une nouvelle personne chargée d'une vieille routine. Mais dès qu'ils virent que j'étais honnête, et franchement disposé à rendre justice à tous, sans distinction, je les trouvai faciles d'accès, francs et communicatifs; je vis clairement que ce pauvre peuple avait été décrié le plus cruellement, et cela jusqu'au pied du trône même, aussi bien que partout ailleurs. J'appelai à mon aide quelques-uns de leurs hommes les plus distingués; je les trouvai doués d'une haute intelligence avec d'excellentes habitudes de travail, libéraux, honnêtes et candides, n'ayant aucune disposition sordide, aucun esprit de persécution, ni bigoterie, ni sectarisme. Avec de tels hommes pour conseiller le gouverneur, la paix, la prospérité et le bonheur régneront pour toutes les classes et pour toutes les sectes dans cette vaste partie de vos domaines. Que les principes du gouvernement responsable soient une fois établis franchement et dans leur intégrité, et je prends Dieu à témoin, je jure à Votre Majesté sur mon honneur le plus sacré que jamais vous n'aurez de plus fidèles sujets. Que l'on fasse ceci, et vous pouvez rappeler vos troupes, et sauver des millions. Les Canadiens vraiment loyaux, et aussi braves que dévoués, peuvent mettre au défi tout ennemi du dehors, si nombreux qu'il soit, et quant aux chétives créatures qui menacent à l'intérieur, que ceux que vous avez placés au pouvoir les traitent avec froideur, et aussitôt ils retomberont tout naturellement dans leur néant. Permettez-moi, madame, de vous assurer et avec la conviction la plus entière, que ce peuple bon et généreux ne nourrit aucuns préjugés nationaux, aucunes antipathies religieuses; les droits qu'ils réclament pour lui-même il les accorderait le plus volontiers du monde aux co-sujets de toutes les origines. Je résigne la charge que

Votre Majesté a bien voulu confier à mes soins, et j'espère ardemment que mes successeurs puissent avoir le même bonheur d'éviter les écarts de mes prédécesseurs, écueils contre lesquels ils ont brisé leurs réputations, et terni l'honneur de la couronne britannique."

Tel est, mes amis, ce que je me suis figuré devoir être le langage de notre excellent gouverneur. Puisse-t-il obtenir la récompense due aux services qu'il aura rendus ici, en même temps qu'il partira chargé des affections et de la reconnaissance de tous les hommes vertueux, de tous les sujets loyaux.

LITTERATURE RELIGIEUSE.

NOEL ET EPIPHANIE.

[Suite.]

Au midi, et peu loin de la ville inhospitalière, s'ouvrait une sombre caverne creusée dans le roc; cette caverne, dont l'entrée regardait le nord et qui allait en se rétrécissant vers le fond, servait d'étable banale aux Bethlémites, et quelquefois de retraite aux pasteurs, dans les nuits orageuses. Les deux époux bénirent le ciel qui les avait guidés vers cet abri sauvage, et Marie, s'appuyant sur le bras de Joseph, alla s'asseoir sur une roche nue qui formait une espèce de siège étroit et incommode dans un enfoncement du rocher.

Ce fut-là, sur cette froide pierre, au moment où les étoiles marquaient minuit, que la Vierge innocente et pure mit au monde un être tendre, patient, miséricordieux comme elle; sage, fort, puissant et éternel comme Dieu: le *schilo* de Jacob, le Messie des oracles, le Christ des chrétiens, celui que David nommait son Seigneur, et que les anges adorent au plus haut des cieux en se voilant la face de leurs ailes, le Rédempteur du genre humain, qui n'avait pas même, comme Moïse, un berceau de jonc, fut couché dans une crèche, sur une poignée de paille humide, providentiellement oubliée par quelque chamequier d'Egypte ou de Syrie, pressé de partir avant l'aube. Dieu avait pourvu à la couche de son fils unique, comme il pourvoit aux nids des oiseaux du ciel.

Saint-Bazile, soulevant le voile dont Marie entourait son ravissement, nous la montre partagée entre l'amour profondément dévoué de la mère, et l'adoration extatique de la sainte. Comment dois-je vous appeler, s'écrie la fille des patriarches, en se penchant sur son enfant-Dieu, un mortel? .. mais je vous ai conçu par opération divine... un Dieu?... mais vous avez un corps humain!

C'est ainsi que la Vierge prédestinée, vérifiant la prédiction d'Isaïe, enfanta son fils premier né, et que le Verbe se fit chair pour tout réparer et tout souffrir.

"Or, il y avait, aux environs, des bergers qui passaient la nuit dans les champs, veillant tour-à-tour à la garde de leurs troupeaux; tout-à-coup un ange du Seigneur se présenta devant eux, et une lumière divine les environa; ce qui les remplit d'une extrême crainte. Alors l'ange leur dit: ne craignez point, car je viens vous apporter une nouvelle qui sera pour tout le peuple le sujet d'une grande joie: c'est le Christ. Et voici la marque à laquelle vous le reconnaîtrez; vous trouverez un enfant emmailloté, couché dans une crèche. Au même instant, il se joignit à l'ange une grande troupe de l'armée céleste, louant Dieu et disant: Gloire à Dieu au plus haut des cieux, et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté (11)."

La vision merveilleuse avait disparu, les chants célestes avaient cessé, et les pasteurs, penchés en avant sur leurs bâtons noueux, écoutaient encore lorsque les brises de la nuit gémissaient seules dans la vallée, et qu'il ne resta plus au ciel un seul point blanc et radieux qui pût sembler un ange, les bergers tinrent conseil et se dirent l'un à l'autre: *passons jusqu'à Bethlém* et voyons ce qui est arrivé. Alors, remplissant des corbeilles de simples présents, tels que leur cabanes en pouvaient fournir, ils abandonnèrent leurs troupeaux à la garde des anges de la solitude et s'acheminèrent, à la brillante clarté des astres, vers la petite cité de David. Chemin faisant, un mouvement surnaturel les fit entrer dans la pauvre étable où le Sauveur venait de naître. Ils y trouvèrent le Messie couché dans sa crèche. La Vierge inclinée sur son nouveau né, l'adorait avec une humilité touchante et profonde; au-dessus d'eux, Joseph courbait sa tête de vieillard devant ce fils adoptif qui était Dieu. Un doux rayon de lumière éclairait ce groupe divin qui s'encadrait dans les parois rougeâtres du rocher; au dehors, tout dormait sous une belle nuit étoilée.

C'est ici, se dirent les pasteurs, et se prosternant avec respect devant la crèche du Roi des rois, ils offrirent, au Dieu pauvre et naissant, l'obole et les hommages du pauvre.

Puis, ils se prirent à raconter l'apparition des anges, leurs ravissants concerts, leurs paroles d'espérances, de paix et d'amour. Joseph admira cette manifestation divine, et Marie, qui écoutait en silence ce récit naïf, en gravait chaque mot dans son cœur. Ce devoir rempli, et leur mission terminée, les pères de Juda se retirèrent en glorifiant Dieu, et répandirent dans les montagnes, les merveilles de cette nuit sainte, ceux qui les écoutaient, saisis d'un long étonnement, se disaient entre eux: "Est-il bien possible? sommes-nous donc au temps d'Abraham, que les anges visitent les bergers?"

Peut-être fut-ce ces récits, faits le soir à l'osée des bois ou au fond des ravins, tandis que les chameaux buvaient ensemble à la source isolée, qui portèrent une tribu d'Arabes du désert à diviniser Marie et l'Enfant. La douce image de la Vierge, tenant son fils sur ses genoux, fut sculptée sur une des colonnes de la Caaba et mise solennellement au nombre des trois cents soixante divinités des trois Arabes. Du temps de Mahomet on l'y voyait encore, ainsi que l'attestent de grands historiens Arabes (12). Après le massacre des saints

(11) C'est dans une plaine fort agréable, située à un quart de lieue au nord de la ville de Bethlém, que se trouve le village des pasteurs, et dans le fond du vallon, le champ si célèbre, où ces bergers paissaient leurs troupeaux pendant la nuit de Noël. Suivant des auteurs grecs, tant sacrés que profanes, l'apparition des anges aux pasteurs n'est pas le seul prodige qui ait signalé la naissance du Dieu-Enfant. On rapporte que, pendant cette nuit sainte, les vignes d'Engaddis fleurirent, qu'à Rome le temple de la paix s'éleva subitement et que les oracles des démons se turent pour toujours. La simple naissance du Sauveur fut une sentence de bannissement pour ces divinités païennes auxquelles il avait été permis jusque là de rendre des oracles. Milton avec une verve poétique a décrit admirablement bien le départ de ces divinités dans une de ses premières productions littéraires.

(12) Voy. Burkhart, Voyage en Arabie, T. I. p. 221.—"La Caaba."—

Innocents, cette vaillante tribu se leva toute entière, poussa un long cri de vengeance, et sans s'épouvanter du nombre, elle attaqua le fils d'Hérode, tout assailli et tout protégé des Romains qu'il était. — (Voy. le Taldos, livre des Juifs.)

Cette anecdote authentique, si curieuse et si généralement ignorée, vient à l'appui du fait suraffecté rapporté par saint Luc, fait, que les philosophes modernes de l'école voltairienne et les adeptes plus paens encore, s'il est possible, du panthéisme, n'ont pas manqué de reléguer au rang des fables. La dévotion bizarre de ces Arabes qui font de l'idolâtrie avec le vrai Dieu, avant la prédication de l'évangile, ne peut se rattacher qu'à la connaissance des miracles de la sainte nuit de Noël.

Le huitième jour après sa naissance, le fils de Dieu fut circonscis et nommé JESUS, conformément à l'ordre de son père céleste. Il dut avoir un parrain, comme tous les Israélites, mais on ignore complètement à la part de qui tomba cet honneur. Quant à la cérémonie de la circoncision, qui se faisait toujours sous les auspices d'Elie, lequel ne manquait jamais, disaient les Hébreux, d'assister invisiblement (13), elle eut lieu suivant saint Epiphane, dans la caverne même où Jésus était né, et saint Bernard présume, avec assez de vraisemblance, que saint Joseph en fut le ministre.

Des hommes du peuple, dociles à l'appel des anges, étaient venus adorer dans sa pauvre crèche le Dieu-Enfant, et partager avec lui leur pain noir et le lait de leurs chèvres; un miracle d'une plus haute portée et d'un bien autre retentissement, amena, peu de temps après, au même berceau, les prémices de la gentilité convertie; les pasteurs de Juda avaient pris l'initiative; c'était le tour des SAGES ET DES ROIS.

Vers le temps de la naissance de Jésus-Christ, des mages Chaldéens, habiles à étudier le cours des astres, discernèrent une étoile de première grandeur qu'ils reconnurent, à sa marche extraordinaire et à d'autres signes non moins sûrs, pour cette étoile de Jacob, prédite longtemps à l'avance par Balaam, qui devait se lever radieuse à leur horizon, lors de l'enfantement de la Vierge. D'après les antiques traditions d'Iran, recueillies par Abulfarage, Zerdascht, le restaurateur du magisme, homme de science, grand astronome et fort versé d'ailleurs dans la théologie des Hébreux (14), annonça sous les premiers successeurs de Cyrus et peu de temps après le rétablissement du temple, qu'un enfant Divin, appelé à changer la face du monde, naîtrait d'une Vierge pure et immaculée dans la région la plus occidentale de l'Asie. Il ajouta qu'une étoile inconnue à leur ciel signalerait cet événement remarquable, et qu'à son apparition, les mages devaient porter eux-mêmes des présents à ce jeune Roi. Exécuteurs fidèles et religieux des volontés de Zoroastre, trois des plus illustres savants de la Babylone n'eurent pas plutôt remarqué l'étoile, qu'ils firent frapper les cymbales du départ. Laissant derrière eux la ville des Silencieux avec ses élégants édifices de bois de patonier, et Babylone où le vent du désert, pleurant sur des ruines immenses, semblait raconter à ces silencieux débris les oracles sinistres du fils d'Amos, ils sortirent du pays des dattiers et prirent la route sablonneuse de la Palestine. Devant eux, telle que la colonne lumineuse qui guidait vers les grèves désertes de la Mer Rouge, les cohortes fugitives d'Israël, marchait l'étoile du Messie. Cet astre nouveau, affranchi des lois invariables qui régissent les globes stellaires, n'avait point de mouvement réglé, ni qui lui fut propre; tantôt il s'avancait à la tête de la caravane suivant toujours une ligne droite vers l'occident; tantôt il demeurait stationnaire au-dessus des tentes dressées pour la nuit et semblait se balancer mollement au sein des nuages comme un albatros endormi dans les champs de l'air; à la pointe du jour, il donnait le signal du départ comme il avait donné celui de la halte (15).

Enfin, les hautes tours de Jérusalem se dessinèrent dans le lointain, au milieu des cimes nues et sauvages de ses montagnes; les chameaux et les cavales se désaltèrent à une citerne, au bord de la route, lorsque les mages firent un cri de surprise et d'effroi: l'étoile venait de se cacher dans les hauteurs du ciel, comme une créature intelligente qui découvre un danger prochain (16).

Aussi désorientés que les nautonniers des temps anciens lorsqu'une barre de nuages noirs leur cachait l'étoile du pôle, les mages se consultèrent un instant. Que signifiait la soudaine disparition de leur brillante conductrice? étaient-ils donc au terme de leur long voyage, et fallait-il dresser la tente du séjour? Que l'enfant-Roi qu'ils venaient adorer des rives du Tigre se trouvât à Jérusalem, la chose était possible et même probable. Le Dieu du ciel, pensèrent-ils, ne prolonge point inutilement ses miracles; ils cessent où ses agents humains suffisent; c'est dans l'ordre. Qu'importe quel étoile nous ait quittée, nous pouvons bien, sans son secours, trouver celui que nous cherchons dans la capitale de ses états. Pour découvrir le berceau du jeune Roi Messie, il ne s'agit que d'entrer dans la première rue qui sera jonchée de rameaux verts, parfumée d'essence de rose, et tapissée de riches tentures; le son des harpes des Hébreux, leurs chœurs de danse et leurs cris d'allégresse, nous indiqueront assez dans quelle direction marcher. Alors pressant le pas de leurs montures, ils franchirent la porte d'enceinte que protégeait, en la dominant, une haute tour réputée imprenable, et pénétrèrent dans l'antique Sion à travers deux files de soldats barbares. L'aspect de Jérusalem était morne; sa population affaîmée et silencieuse, n'avait ni air de joie ni air de fête; seulement des groupes se formaient de distance en distance, pour voir passer

(13) Basnage, l. 7, ch. 19.

(14) Quelques-uns l'ont fait disciple de Jérémie, mais il est plus probable qu'il fut celui de Daniel.

(15) Voy. S. Jean-Chrysostôme, sermon 6, sur S. Mathieu.

(16) Cette citernes ou puits, placée sur la route de Jérusalem, porte encore le nom de "citernes des trois Rois," ou de l'étoile en mémoire de cet événement (Voyages de J. C.).

les voyageurs, que l'on reconnaissait à leurs longues robes blanches, serrées par de magnifiques ceintures, à leurs bazabands (17), enrichis de pierres précieuses, et surtout à la beauté mâle de leurs traits, pour des satrapes du Grand Roi. Chemin faisant, les cavaliers orientaux se penchant sur le cou de leurs dromadaires, demandaient à quelqu'un des nombreux spectateurs qui se pressaient sur leur passage, où était le Roi des Juifs, nouveau né dont il avait vu l'étoile en Babylone.

(17) Bracelets antiques ornés de diamants que portaient les satrapes de la famille royale; le roi de Perse et ses fils les portaient encore. — Voy. Morier, voyage en Perse.

[A continuer.]

MISSIONS DE L'OCEANIE.

Extrait des Annales de la Propagation de la Foi.

[Suite et fin.]

(Ce qui suit est daté du mois de mai 1839).

"A l'époque où j'écrivais ce qui précède j'attendais avec impatience le retour de Monseigneur. Comptant sur la promesse qu'il nous avait faite de revenir au bout de six mois, j'avais annoncé à toute l'île sa prochaine arrivée; et voilà qu'après un an et demi d'attente, je jette encore en vain mes regards avides sur l'étendue des mers. Cependant les indigènes commencent à douter de nos paroles que le temps se plaît à démentir, et sont tentés de croire que nous leur en imposons. C'est là un sérieux obstacle au progrès de l'évangile. Aussi n'ai-je pas des nouvelles très-consolantes à vous donner. Bien que le Seigneur ne soit pas ici tout-à-fait sans adorateurs, il est encore petit le nombre de ceux qui ont embrassé sa loi. Vingt-trois enfants ou adultes seulement ont reçu le baptême: ces nouveaux chrétiens sont déjà pour la plupart allés joindre le Dieu qui les a adoptés. Afin de n'éprouver aucune difficulté à conférer le baptême aux enfants même sous les yeux de leur mère, voici comment je m'y prends: j'ai toujours avec moi un flacon d'eau de senteur et un autre d'eau naturelle; je verse d'abord quelques gouttes du premier sur la tête de l'enfant, sous prétexte de le soulager, et pendant que sa mère se plaît à l'étendre doucement avec le main, je change de flacon et je répands l'eau qui régénère sans qu'on soupçonne ce que je fais. Le temps que je ne donnais pas à la visite de l'île était employé à mettre en vers les principaux dogmes de notre foi, afin d'en faciliter l'enseignement à un peuple passionné pour le chant. Ce travail a été d'autant plus long que nos idées religieuses n'ont presque pas d'expressions dans la langue du pays.

"Telles étaient mes occupations, lorsqu'en janvier 1838, à l'occasion d'un jeune néophyte malade que je venais d'administrer, le roi se permit quelques plaisanteries sur le culte des chrétiens. Je ne lui cachai pas quelle indignation m'inspiraient ses propos impies, et combien je craignais qu'il n'en fût sévèrement puni. Je prédis ensuite, je ne sais par quel instinct, que le bras de mon grand Dieu ne tarderait pas à s'appesantir sur l'île. Solennelle menace qui ne s'est que trop tôt réalisée! Peu de jours après, survint un coup de vent des plus désastreux: plus des deux tiers des habitations furent détruites; les arbres fruitiers, principalement ressource du pays, furent presque tous déracinés par l'orage: l'île entière était dans la consternation. Les uns attribuaient ce malheur à la puissance de mon Dieu irrité par l'obstination du roi, les autres l'imputaient à la méchanceté des Esprits: tous en ont conçu et plus de respect pour notre religion et plus d'éloignement pour le culte des atua.

"Tandis que les habitants de Wallis s'affligeaient du désastre qui venait de les frapper et de la disette qui les menaçait, le jeune Tahangara, notre chef protecteur, se sentait plus vivement touché de la grâce divine. Au fort de la tempête, il avait invoqué le Dieu des chrétiens, et toute sa famille ensevelie avec lui sous les ruines de sa maison en fut retirée sans autre accident. Cette circonstance, jointe au souvenir des instructions que je lui avais données, le déterminait à ne pas différer davantage une conversion dont la vérité et la reconnaissance lui faisaient également un devoir, sans se mettre en peine des suites que pourrait avoir cette démarche de la part du roi, son proche parent. Il envoya donc une troupe de gens m'inviter à passer dans son île pour une affaire importante. Bientôt j'étais auprès de mon jeune ami et j'apprenais de sa bouche ses généreux desseins. Je ne saurais dire avec quelle sagesse surnaturelle il s'exprima sur la résolution qu'il avait prise. "Enfin, me dit-il en terminant, je m'inquiète peu si ma conversion sera agréable ou non au roi: il me suffit de ne plus déplaire au grand Dieu, que je vante d'inviter le bonheur de connaître." A ces mots, je lui sautai au cou en pleurant de joie, et je lui promis toutes les bénédictions que méritaient de si beaux sentiments. Après deux jours passés à l'instruire, je revins annoncer au roi que j'avais l'intention de séjourner quelque temps dans la petite île, pour complaire à son parent qui m'en avait prié. Sa Majesté attendrie jusqu'aux larmes me conjura de rester auprès d'elle, me faisant espérer que plus tard elle embrasserait ma religion. Mais je lui répondis que je n'avais déjà que trop différé la prédication de l'évangile; que si le fleau dont le ciel avait récemment puni son impiété ne lui paraissait pas assez terrible, elle devait craindre qu'une plus longue résistance à la grâce ne lui attirât des châtements encore plus affreux. Le lendemain, je profitai de l'absence du roi pour passer plus en liberté dans la petite île. Le frère Joseph qui vint me rejoindre au bout de quelques jours, m'apprit que ce prince avait beaucoup pleuré lorsqu'il sut que ses vives instances n'avaient pu me retenir. Son chagrin nous parut une nouvelle preuve de la sincère affection qu'il me portait. Pour moi, à peine arrivé chez notre jeune ami, je me vis entouré de tous les indigènes de son île, avides d'entendre

mes instructions et d'apprendre les cantiques que j'ai composés pour eux. Voici un fragment d'un de ces derniers:

O Jéhova, instruisez-moi
De vos divines paroles
Pour que je sois heureux.

Alleluia.
Dieu est un esprit immense
Et il n'y a que sa majesté
Qui soit sainte.

Alleluia.
Lui seul est prévoyant;
Il connaît toutes les
Choses diverses.

Alleluia.
C'est lui qui, par sa propre
Puissance, a créé
Toutes choses.

Alleluia.
Le tout-puissant Jéhova
Est le vrai Dieu,
C'est notre roi.

Alleluia.
C'est un Dieu tout aimable,
Bon, bienfaisant,
Et miséricordieux.

Alleluia.
Sa majesté était
Avant toutes les choses
Du ciel et de la terre.

Alleluia.
C'est lui qui maîtrise
Et gouverne cet univers
Tout entier.

Alleluia.
"L'empressement des insulaires à écouter la parole sainte,

leur assiduité aux exercices du matin et du soir étaient au-dessus de tout éloge. Le temps ne suffisait pas à leur ferveur, ils passaient ordinairement les nuits à répéter entr'eux ce qu'ils avaient appris pendant le jour. De si heureuses dispositions m'avaient mis au comble de la joie, et déjà je m'occupais de construire pour mes disciples une petite chapelle en roseaux, quand j'appris que ma chrétienté naissante était menacée de sa ruine. A la nouvelle de ces conversions, le roi était tombé dans un accès de colère contre ceux de ses sujets qui avaient osé innover sans qu'il en eût donné l'exemple. Sa première pensée fut de massacrer aussitôt tous les cathéchumènes et de mettre le feu à leurs maisons. En voyant se lever sur nous les premiers jours de la tribulation, je bénis le Seigneur qui les commença à nous marquer du sceau de ses élus. Tout mon petit troupeau se tenait prêt à mourir, s'il le fallait, pour la Foi qu'il venait d'embrasser. Mais notre jeune chef fut d'avis qu'il valait mieux donner au roi quel que satisfaction que de le laisser tremper ses mains dans le sang des innocents.

"Notre vie n'est rien, disait-il à ses frères; il nous est même avantageux d'être immolés pour une si belle cause. Mais si, en nous faisant périr, quelqu'un osait étendre une main sacrilège sur notre missionnaire, quel malheur pour moi l'île, qui par là serait peut-être à jamais privée de la connaissance du vrai Dieu! Je pense donc qu'il est expédient, pour désarmer la colère du roi, de pratiquer en secret les exercices de la religion jusqu'à l'arrivée de l'évêque, dont la présence seule convertira, ou du moins intimidera nos ennemis." Cet avis était sage: on le suivit, et bientôt nous rentrâmes dans les bonnes grâces de Sa Majesté. Une maladie qu'elle fit peu de temps après faillit encore compromettre l'avenir de la mission. Les prêtres et les prêtresses de ses dieux lui ayant fait envisager cette indisposition comme une suite de l'abandon de l'ancien culte par plusieurs de ses sujets, sa colère ne connut plus de bornes. Malgré le respect que ce prince avait pour moi, il m'ordonna de partir avec notre baleinière et d'aller chercher une autre île loin de la sienne. Je n'hésitai point à le prendre au mot et fis aussitôt semblant de me préparer au départ. Mais ce que j'avais prévu arriva: autant le roi s'était montré insolent à me chasser de ses terres, autant fit-il d'excuses pour me retenir. Je lui avais trop appris à craindre mon grand Dieu pour que, de sang-froid, il osât, suivant ses expressions, me laisser partir en colère. Depuis cette époque, il fut plus que jamais plein d'attention et d'égards pour moi; la crainte cependant y avait, je crois, plus de part que l'affection.

"Au commencement de mai, ceux de nos confrères qui avaient quitté la France en septembre dernier, arrivèrent à Wallis, où leur présence produisit le meilleur effet. Dans ce moment je suis avec eux à Futuna, dans la pauvre cabane du P. Chanel. Quel bonheur de nous trouver pour quelques instants réunis au nombre de cinq prêtres et quatre frères, et d'apprendre par les nouveaux venus avec quel zèle les fidèles d'Europe s'intéressent aux missions naissantes de l'Océanie. Favorisés de tant de vœux, nous espérons voir bientôt le règne de J. C. s'affermir et s'étendre. Nous l'espérons, surtout aidés par les prières de la sainte association de la Propagation de la Foi, dont les ressources, dit-on, vont toujours se multipliant. Que Dieu en soit béni!

"J'ai l'honneur d'être etc.

"BATAILLON, miss. apost."

DECES.

En cette ville, hier matin, M. Jos. Francœur, de Ste-Anne la Pocatière.

A Québec, le 15 janvier courant, à l'âge de 69 ans et 11 mois, Magdeleine Mounier, veuve de sieur Joseph Séguin.

Le 17 du courant, à 8h. 20m. du soir, à Ste. Anne de Beauport, dont il avait été curé pendant 32 ans, M. Ignace-François Ranvoisy, âgé de 69 ans, dans sa 4^e année de prêtrise.

A Buffalo, le 13 janvier au soir, à l'âge de 13 ans et 4 mois, de rhumatisme inflammatoire, demoiselle Adeline-Eléonore, troisième fille de Rémi Quirinet, écrivain, ci-devant de Québec.

PORTRAITS Photographiques.

D'après le procédé du Daquerrotyppe, se prennent par FREDK. WYSE, rue du Palais, A des prix très modiques. Québec, le 13 janvier 1842.

Les soussignés ont à vendre une foule de carnets de "GREAT PRIMER," d'un beau relief et de manufacture anglaise.

AUGUSTIN COTE & Cie.

Burton Ale superieure de Jameson!

Le soussigné prend la liberté d'informer ses pratiques et le public en général qu'il a brassé

expres pour
NOEL ET LE JOUR DE L'AN,
de l'ALLE DE BURTON, qu'il garantit supérieure à aucune qui ait jamais été faite en Canada (et pour preuve de cette assertion, il demande qu'on en éprouve la qualité), à sa brasserie, au numéro 75, rue St. Paul, P. BOISSEAU, propriétaire.

ALLE DE BURTON, par gallon, 1s. 3d. ALLE DE TABLE, par gallon, 10d.
ALLE PALE, par gallon, 1s. ALLE DE BURTON en bouteilles, 6s. la douzaine.

Dito PALE, en bouteilles, 5d. la douzaine.
Cinq pour cent d'escompte pour argent comptant sur l'Alle Pale. Nota.—Barils de 7 g. demi pour les familles.

H. J. JAMESON.

AVIS.

Les propriétaires de la GAZETTE DE QUEBEC, et du magasin de librairie et de papeterie et de l'imprimerie, 19 rue la Montagne, se trouvent dans la nécessité d'employer une personne à parcourir les campagnes pour retirer les lettres qui leur sont dues; ils ont confié les comptes à M. GREGOIRE DARVEAU, de cette ville, et l'ont autorisé à donner des quittances. Ils espèrent que les souscripteurs à la GAZETTE considéreront que les dépenses encourues à sa publication sont payées chaque semaine aux divers ouvriers employés, et pour matériel et frais de poste, et qu'ils ne laisseront pas encourir cette dépense additionnelle pour collection, sans payer ce qu'ils doivent en justice.

IMPRIMERIE, 19 RUE LA MONTAGNE, Québec, le 13 janvier 1842.

**AUX LIBRES ET INDEPENDANTS
ELECTEURS DU COMTE DE
RIMOUSKI.**

MESSIEURS,

Ayant été appelé par deux adresses votées à l'unanimité à des assemblées nombreuses tenues dans différentes parties de votre comté, dont formaient partie, parmi nombre d'autres électeurs les plus influents et les plus respectables, quelques messieurs ci-devant membres de la chambre d'assemblée du Bas-Canada, à permettre qu'on me présentât comme le candidat devant vous représenter au parlement provincial à la place de M. Borne qui, comme je l'apprends par les procès-verbaux de ces assemblées, de concert avec ses amis, a résigné son siège pour cet effet, je sens qu'il est de mon devoir d'accéder franchement de suite à cette invitation.

Les principes politiques que nous professons en commun, et qui malheureusement en force pour la première fois, dans notre pays natal, ont appelé mes amis et moi au pouvoir, m'obligent, afin de maintenir ma place dans le conseil du pays, à obtenir un siège au parlement-uni, notre gratitude Souveraine, fidèle aux principes qui ont placé sa famille illustre sur le trône, ni ayant déclaré que sa royale volonté était de désormais il n'y aurait que les hommes possédant la confiance de son peuple canadien qui seraient jugés propres à devenir les conseillers constitutionnels de son représentant dans ce pays.

Il ne conviendrait pas, sans aucun doute, pour l'intérêt et mieux entendu de l'administration et pour l'avancement des affaires publiques, que ma nomination comme membre du parlement fut différée jusqu'à la décision de l'élection de Hastings. Le résultat de cette élection cependant, j'en ai la confiance, démontrera à l'évidence les moyens honnêtes mis en usage, pour priver du libre exercice de sa franchise élective le peuple qui, comme le savent bien mes adversaires, aurait assuré mon triomphe dans ce comté.

Sous ces circonstances, je crois qu'il ne me conviendrait pas de refuser à un comté quelconque de rendre utiles à son pays des facultés que les électeurs de Rimouski ont jugées trop favorables. Mais, à part cette considération, je ne rendrais justice ni à votre patriotisme ni à mes propres sentiments, si je n'exprimais combien j'apprécie non seulement l'honneur que vous me faites en particulier, mais encore l'important avantage que, par la marche que vous avez suivie, vous avez convenue à la cause à laquelle nous sommes mutuellement dévoués, la cause de notre patrie commune. Je n'ai pas la vanité, croyez-moi, de m'approprier personnellement l'importance de la démarche que vous avez prise. Je ne suis que l'instrument des circonstances qui ont rattaché mon nom à un grand principe, et c'est pour ce principe que nous nous sommes unis, et non pour l'individu qui se trouve ainsi honoré.

Ainsi donc, comme homme public, non seulement sans aucune influence personnelle dans votre comté, mais encore n'y ayant de connaissance que mon ami M. Borne, votre ci-devant représentant, j'ai été choisi par un corps d'électeurs composé principalement de Canadiens-français, pour me faire le candidat du plus grand honneur que vous puissiez conférer, et cela dans un temps, où loin d'être en hostilité politique avec le gouvernement, je possède une des principales charges dans l'administration. Ce fait seul réfute mieux que tous les arguments les fausses imputations si souvent portées contre les réformistes du Bas-Canada, que leur lutte était une lutte de races, qu'ils étaient des hommes intraitables, guidés par leur seule haine contre le gouvernement sous lequel ils vivaient, et qu'il était impossible de former une administration contre laquelle ils ne fussent prêts à se ranger. Je suis fier de le dire, ces accusations contre le peuple du Bas-Canada, rencontrèrent dans la personne de mon père, il y a plus de vingt ans, les ennemis les plus décidés. Il les dénonça comme fausses et injustes. Marchant sur ses traces, autant par le respect que je lui porte que par la conviction que j'ai que c'est la cause de la justice, que e fusse ou non en office, je n'ai cessé d'élever ma voix contre ces imputations, et je suis fier maintenant d'avoir dans un homme, une preuve de la justice avec laquelle nous avons apprécié le caractère de nos compatriotes du Bas-Canada. Les descendants d'un peuple brave, généreux et patriotique, j'en avais la conviction, devaient être ce que mes relations avec leurs chefs m'ont démontré qu'ils sont, des hommes placés au-dessus des préjugés vulgaires, incapables de se conduire par des motifs aussi indignes que ceux que leur prétaient leurs ennemis pour servir le triste dessein inique.

Mais il est une autre considération qui donne à l'appel que vous me faites le plus haut degré d'importance. Cet appel est une preuve que l'unité qui règne parmi le parti populaire dans les deux sections de la province et de leur compétence à mettre en pratique les principes qu'ils soutiennent, et démontre agréablement que les fondements de cette union n'existent pas seulement sur le papier ou sur le parchemin, mais encore dans les coeurs nobles et dans les esprits généreux, qui sans égard à l'origine, au langage, ou à de moindres considérations, nous enseignent à voyer toutes distinctions dans l'orgueil du nom canadien. Le Tout-Puissant, dans sa bonté, nous a donné un pays fertile et beau, riche non-seulement de ses magnificences de la nature, telles qu'elle les déploie dans ses plus sublimes ouvrages, mais encore de tous les moyens de prospérité individuelle et sociale. Pourquoi ne serions-nous pas orgueilleux de notre pays, par un sentiment qui n'est nullement un pays ardent que chez le peuple de la métropole, ce puissant empire dont nous faisons partie? Qu'on ne dise pas maintenant, qu'en suivant son exemple en ce point, nous tendons à affaiblir le lien qui existe entre nous et lui. Le principe, sur lequel il est entendu que repose cette union doit donner aux choses une tendance toute contraire. J'ose affirmer, non seulement que ces appréhensions sont futiles, mais encore que si le parlement et le gouvernement impérial nous laissent jouir de nos droits constitutionnels, et se conduisent avec justice envers nous, en se tenant dans le cercle de leurs droits constitutionnels, comme autorité supérieure de l'empire, notre glorieuse Souveraine ne trouvera dans aucune partie de ses vastes domaines, des sujets plus dévoués et plus loyaux que son peuple canadien, qui ne peut que s'élever dans l'estime d'un Souverain constitutionnel, en refusant courageusement d'acquiescer à une misérable oligarchie constituée, une influence dans les conseils qu'il a droit d'exercer lui-même, par le moyen de ses représentants au parlement.

La manière patriotique avec laquelle vous êtes venus en avant dans cette occasion, pour donner ce gage important d'unité et pour prêter à la présente administration provinciale l'appui de vos suffrages, sera toujours un sujet d'orgueil pour les habitants de votre comté et le quatrième Riding de York et le comté de Rimouski, fraternellement unis pour ce noble but, doivent conserver dans nos annales patriotiques un rang éminent, à cause de la part importante qu'ils ont prise à cette époque si pleine d'événements de l'histoire de notre pays.

Je ne serais équitable ni envers vous et devant représenter ni envers moi-même, si j'oubliais de parler de la conduite désintéressée qu'il a tenue en venant patriotiquement en avant, comme il a fait, dans cette occasion; il n'a pas seulement justifié les choix que vous avez fait de lui à la dernière élection générale, mais c'est avec de plus un droit à la gratitude et à la confiance de tous les vrais amis de leur pays. En conformité à l'une des résolutions de vos assemblées, il a bien voulu s'offrir pour me représenter au jour de l'élection au cas qu'il ne me fut pas donné de satisfaire au désir pressant que j'éprouve d'y être moi-même en personne.

Quant à moi personnellement, je dois dire, en terminant, qu'appelé par vous d'une manière qui me fait honneur, lorsque vous avez exigé de moi aucun engagement, vous finit à me conduire positivement, si vous me faites l'honneur de m'élire pour l'assemblée législative, je tiendrai de justifier votre confiance en faisant tous mes efforts pour mettre à effet les principes auxquels j'ai été dévoué toute ma précédente vie politique et qui m'ont valu une si haute distinction.

J'ai l'honneur d'être,
Messieurs,
Votre très-humble et obligé serviteur,
ROBERT BALDWIN.
Kingston, 27 décembre 1842.

**PANDECTES DE
Justinien.**

A vendre à ce Bureau les Pandectes de Justinien mises dans un nouvel ordre par Potier, et traduites par M. de Briard-Neuville, avec le texte en regard, en 24 volumes in-8.

**Livre bleu.
RELIEURE.**

FRANCOIS MARCEAU, RELIEUR,
Faubourg St. Jean, no. 104, rue St-Olivier.
Informé respectueusement amis et le public en général, qu'il est prêt d'exécuter toutes RELIEURES DE LIVRE, dans tout style, suivant les ordres, et aussi promptement que possible. Il espère que par son assiduité, son attention et la modicité de ses prix, s'assurer une part de patronage public.
19 janvier, 1843

AVIS PUBLIC.

CHARITE! CHARITE!! CHARITE!!!
En conformité à une résolution du COMTE POUR LE SOULAGEMENT DES PAUVRES, le public est informé que les collecteurs, nommés par le dit comté, vont procéder immédiatement à la collection pour le soulagement des pauvres. Les personnes, qui ont déjà souscrit, et qui n'ont pas payé, voudront bien payer aux dits collecteurs, ou envoyer leur souscription au trésorier, J. Langevin, écrivain, rue Sainte-Famille, Haut-Ville, et les personnes qui n'ont pas encore souscrit et qui sont disposées à le faire, voudront bien faire inscrire leur nom chez M. le trésorier, ou chez aucun des collecteurs, en ajoutant la somme qu'elles veulent donner, soit en argent, ou en effets. Ceux qui ont promis des effets et ceux qui voudront en donner à l'avenir, seront informés ci-après de la place de dépôt, pour les dits effets.
Par ordre du comté,
CHABOT,
Secrétaire.

AVIS

Le soussigné ayant été informé que des personnes ont, depuis quelques temps, vendu des articles comme provenant de sa boutique, d'une qualité inférieure à ceux qu'il confectionne, prie ses amis et le public de vouloir remarquer ceux qui leur offriront, en son nom, aucun article dans sa branche. Il prend cette occasion de leur offrir ses remerciements pour l'encouragement libéral qu'il a reçu, et les engage à vouloir continuer à le favoriser.
PIERRE ALLARD, pâtissier.
Saint-Roch, 13 janvier, 1843.
N. B. Il offre en vente une quantité de briques des Trois-Rivières, à bas prix.

Banqueroute.

Province du Canada, } No. 32
District des Trois-Rivières, }
Vu que Pierre Benjamin Dumoulin, écrivain, de la ville des Trois-Rivières, dans le district des Trois-Rivières, et y résidant, un des commissaires des banqueroutiers, en cette province du Bas-Canada, ci-devant constituant la province du Bas-Canada, nommés pour les fins d'une ordonnance passée dans la seconde année du règne de sa Majesté, intitulée, "Ordonnance concernant les banqueroutiers et l'administration et la distribution de leurs biens" et effets, a émané un warrant sous son sceau et sceau à moi adressé contre les biens immeubles et meubles de FRANCOIS GIROUARD, aubergiste, et commerçant, de la paroisse de Gentilly, dans le comté de Nicolet, dans le district des Trois-Rivières.
Avis est par le présent donné que le paiement d'aucune dette et la délivrance d'aucune propriété appartenant au dit François Girovard, ou à lui le dit François Girovard, pour son usage, et le transport d'aucune propriété par lui le dit François Girovard sont prohibés par la loi.
Avis est aussi par le présent donné qu'une assemblée des créanciers du dit François Girovard pour prouver leurs créances et choisir un ou plusieurs syndics de ses biens, sera tenue mercredi le VINGT CINQUIEME jour de JANVIER courant à ONZE heures du matin, au bureau du dit commissaire, situé en la dite ville des Trois-Rivières, en la rue St. Joseph.

H. LOR,
Messenger pour les banqueroutes.
Trois-Rivières, 10e Janvier 1843.

EXHIBITION

du
PORTRAIT EN PIED DU PAPE ACTUEL
GREGOIRE XVI,
A L'ATELIER DE A. PLAMONDON.
—
ADMISSION, 15 SOUS.
—
Québec, 8 Janvier 1843.

**BRASSERIE
de Saint-Roch,**

Rue St. Charles.
LES soussignés donnent avis par le présent, que depuis leur acquisition de ce vaste et précieux établissement, si bien connu, ils se sont occupés d'en renouveler l'intérieur et y ont introduit toutes les améliorations modernes qui ont porté l'art du brasserie à un si haut degré de perfection dans la Grande-Bretagne et l'Irlande. Aussi se flattent-ils de pouvoir en tout temps livrer de la bière égale à leur supériorité à toute autre dans la province. Ils sont maintenant prêts à livrer de
LAILE PALE ET DE LA BIERE DE TABLE,
et ils auront sous leur
DU PORTER ET DE LAILE DE BURTON.
Ils sollicitent respectueusement une part du patronage public.
(Signé,) THOS. W. LLOYD,
PAUL LEPPER.
24 décembre, 1842.

Joalleries

NOUVELLES,
MONTRES, HORLOGES, &c., &c.,
Rue St. Jean, No. 6.
LES soussignés, en faisant leurs remerciements du patronage libéral qu'ils ont reçu jusqu'ici, prennent la liberté d'informer leurs nombreux patrons qu'ils ont fait des
REDUCTIONS CONSIDERABLES
dans les prix de leurs marchandises, pour la facilité de ceux qui désiraient faire des cadeaux aux fêtes de Noël et du Jour de l'An qui approchent.
ARDUIN & SON.
N. B. Montres, Horloges et Bijouteries, réparées d'une manière supérieure et à des prix très-modérés.
Québec, 21 décembre 1842.

Cartes de visite

imprimées sur des caractères mobiles et planches de cuivre.
On reçoit à ce Bureau des ordres pour l'impression des Cartes ci-dessus exécutée avec netteté et promptitude à des prix modérés.
AUGUSTIN COTE & Cie.
30 décembre 1842.

**Aux Instituteurs
DE LA CAMPAGNE,**

Et autres.
LES soussignés offrent en vente, à des prix modérés,
LES LIVRES SUIVANTS:
5000 exemplaires du Catéchisme de Québec (Graud et Petit) approuvé de Mgr. de Québec;
1000 exemplaires de l'Alphabet;
1300 exemplaires de la grammaire de L'Homond;
1200 exemplaires de la grammaire de Lesquin;
2000 exemplaires du Vocabulaire Anglais et Français par Perria;
1500 exemplaires de l'Alphabet Anglais.
SOUSS PRESSE,
(et bientôt prêts à vendre):
3000 exemplaires des Instructions Chrétiennes pour les Jeunes Gens.
Aussi
Papier, encre, plume, et toutes sortes d'articles d'usage dans les écoles, A PRIX REDUITS.
W. COWAN et FILS,
11, rue St. Jean, Haute-ville.
20 décembre.

ROBERT CAIRNS,

Marchand-tailleur, 2, rue La Montagne,
PREND la liberté d'informer ses amis et le public qu'il a reçu par le Crusader et le Jamaica, venant de Londres, un fournissement de draps super-fins foulés, à l'épreuve de l'eau, draps de castor et de pilette; avec un assortiment de casemires et de patrons de vestes, le tout de mode nouvelle, et maintenant offert à l'exhibition, et il est prêt à confectionner au dernier goût pour de l'argent comptant ou crédit approuvé.
Aussi,
Quelques sabres (regulation swords), en moins.
1er décembre.

**LE CALENDRIER DE QUEBEC
POUR 1843,**

DESIGNANT la couleur des ornements de l'église pour chaque jour, et contenant les informations ordinaires du calendrier, est maintenant en vente chez
WILLIAM NEILSON,
Imprimeur-libraire.
1er décembre.

MANUFACTURE DE

PAPIER ET TAPISSERIE DU CANADA.
LES soussignés informent leurs pratique et le public qu'ils ont transporté leur magasin de papeterie, où ils ont en main une quantité de papier à imprimer de toutes sortes.
—Aussi—
Une quantité de TAPISSERIE de toutes sortes de patrons et à bas prix.
Une quantité de CLOUX coupés.
Ils continuent à acheter des
VIEUX CORDAGES, GUELLENES de toutes sortes et COUPURE DE PAPIER.
McDONALD & LOGANS.
12 décembre, 1842.



LIGNE DE VOITURES ROUGES

Entre Québec et Montréal,
EN DEUX JOURS DE TRAJET.
JOURS DE DEPART:
LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI.

LES soussignés informent respectueusement leurs amis et le public en général, que leur ligne de diligence commença Lundi le 5 courant et continuera jusqu'à la fin de l'hiver. Ils auront en disponibilité constante des voitures couvertes extra, et prêts à partir en tout temps. Les paquets seront transportés avec soin et à des prix modérés. Comme les propriétaires se proposent de n'employer que de bons chevaux et des conducteurs attentifs, ils espèrent donner pleine satisfaction à ceux qui les honoreront de leur patronage.
Le bureau des diligences à Montréal sera tenu par Mr. Robinson, le propriétaire de cette branche de la ligne.
S. et C. HOUGH, Québec,
WM. ROBINSON Montréal.
LES soussignés informent leurs amis et le public que, se trouvant concernés dans le transport des malles sur le chemin de Kennebec, ils sont en état de procurer le transport à bon marché aux personnes qui voyagent sur ce chemin ou sur tout autre au sud du fleuve.
—Aussi—
On peut obtenir tous renseignements désirés touchant ces diverses routes, en s'adressant à leur bureau, no. 6, rue Sainte Anne, Haute-Ville.
SAMUEL et CHS. HOUGH.
1er décembre.

POELES DU CANADA.

A VENDRE à la fonderie de Hope, au pied de la côte, rue de la Canotière, à Québec:
Poèles brevetés doubles, dont les fournaux égalent en longueur les poèles mêmes, de sorte que
Le fourneau d'un poêle de 3 pieds aura 36 pouces de long,
Do do do 27 do 30 do do
Do do do 27 do 27 do do
La différence de construction par laquelle on obtient cet avantage n'empêche pas que le poêle ne tire aussi bien, tandis qu'il est décidément plus beau.
Aussi,
Une poêle de cuisine qui réunit les avantages du poêle du Canada ordinaire et des meilleurs poèles de cuisine américains, et qu'on peut vendre à très bas prix, avec les ustensiles complets.
Aussi,
Une plaque de division brevetée, qui peut s'adapter à tout poêle double. Au moyen de cette plaque, un poêle ordinaire peut être converti en un excellent poêle de cuisine avec trois ou quatre trous pour des ustensiles de fer-blanc, et conserver le même fourneau qu'avant.
1er décembre.
WHISKEY
d'Epreuve du Haut-Canada.
A VENDRE en quarts pour le commerce de la campagne.
HENDERSON & CO.

**BUREAU DE TRANSMISSION DES JOURNAUX
ET D'AGENCE GENERALE TRANSATLANTIQUE.**

CHARLES WILMER,

Agent des journaux et d'affaires en général.
TRANSMET, à ordre, JOURNAUX, PRIX COURANT des marchés, listes des embarquements, magazines et livres, à toutes les parties des Etats-Unis, du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, et du Nouveau-Brunswick, par les pyroscaphes de la maille faisant voile de Liverpool, le 4 de chaque mois, ainsi de Bristol et de Southampton; et à toutes les Indes Occidentales, au Mexique, et au Texas, par les pyroscaphes de la maille royale, faisant voile tous les quinze jours de Fal-mouth.
Droits d'HERITAGE, et toutes autres descriptions d'avertissements, reçus pour insertion dans les journaux européens.
C. W. recovers des consignations de marchandises, ou des petits papiers adressés à ses soins, et ils sont promptement remis à leur destination.
NOTA. Tous ordres devront être adressés "CHARLES WILMER," en toutes lettres, et aucun ne sera exécuté s'il n'est accompagné par le paiement, d'une remise sur quelque maison de Londres ou de Liverpool.
1er décembre.

AVERTISSEMENT.

Tous ceux qui doivent aux biens des Jésouites pour censures, lois et ventes et autres droits quelconques, sont par le présent requis de payer incessamment au soussigné, faute de quoi ils seront poursuivis sans distinction,
LOUIS PANET,
Agent.
1er décembre.

AVIS.

GODEFROY ST. CYRE, maître maçon, remercie le public en général et tous ceux qui jusqu'ici ont bien voulu lui donner leur encouragement, et il est prêt à exécuter tous ou rages nouveaux que l'on voudra bien lui confier.
13 décembre.



**LIGNE
DE VOITURES VERTES**

Entre Québec et Montréal,
EN DEUX JOURS DE TRAJET.
LES propriétaires informent respectueusement le public en général que leur ligne de diligence est en opération. Les mardis, jeudis, samedis, de chaque semaine, ils auront aussi des voitures qui partiront tous les jours à toute heure à demande. Les paquets seront transportés à des prix modérés. Les places d'arrêt sur la route seront à Deschambault, chez M. Timothée Marcotte, aux Trois-Rivières chez M. Charles Bernard, à Berthier chez M. Gagnon. Les propriétaires seront infiniment obligés à ceux qui voyageront sur la dite ligne, s'ils rencontrent quelques inconvénients sur la route, de les en avertir sans délai afin qu'ils puissent y remédier.
MICHEL GAUVIN, Québec.
TIMOTHEE MARCOTTE, Montréal.
N. B. Les voitures seront construites d'après la nouvelle ordonnance.
1er décembre.

J. N. WALKER,

Machiniste et Manufacturier de Presses,
RUE NOTRE-DAME, VIS-A-VIS L'EGLISE DES RECOLLETS,
INFORME respectueusement les maîtres-imprimeurs qu'il est prêt à exécuter des ordres pour des Presses, les mieux approuvées, faites à des prix aussi modérés que ceux de New-York, donnant à l'acquéreur l'avantage de les recevoir sans impôt.
Les personnes désirant encourager l'industrie des habitants du pays, et en même temps se procurer des articles parfaits, sont priées de passer à l'imprimerie de M. John Lovell, rue St-Nicolas, pour y examiner une Presse, faite par M. J. N. Walker.
Montréal, 15 novembre 1842.

Nous, les soussignés, imprimeurs, certifions que nous avons examiné une Presse, maintenant en usage, faite par M. J. N. Walker, de Montréal, que nous croyons être égale en perfection à aucune importée de New-York, aussi propre pour les divers ouvrages du présent qu'aucune des Presses généralement en usage à Montréal dans la province.

James Starke, J. E. Miller,
John Lovell, Peter Grant,
Louis Perrault, J. E. Miller,
Joan C. Berket, Donald McDonald,
Joseph Perrault, John Aikman,
John Gibson, L. C. Lanthier,
Thos. Evans, H. Perkins,
F. Cing-Mars, A. T. Holland,
Lewis McCoy, John Williams,
L. Duvernoy.

Liste des prix mêmes que ceux de New-York

Impérial numéro 5.....	300 piastres,
.. .. 4.....	276 ..
.. .. 3.....	259 ..
.. .. 2.....	250 ..
Super Royal.....	240 ..
Medium.....	230 ..
Footscap.....	130 ..

Presses à copier, machine à imprimer, et tous les outils d'imprimeurs et de relieurs, faits au plus court avis.
Les éditeurs de journaux achetant des presses, sont priés d'insérer l'avertissement ci-dessus une fois par semaine pendant trois mois et de charger le montant à
J. N. WALKER.
Montréal, 15 novembre 1842.

AVIS.

Conditions de l'Abonnement au Journal de Québec:
Pour six mois, deux piastres; un an, quatre piastres.
Les abonnements datent des premiers de chaque mois.
Ceux qui veulent discontinuer sont obligés de donner avis un mois avant l'expiration du terme de l'abonnement, et payer leurs arrérages, sans quoi il seront censés continuer un autre semestre.

PRIX DES ANNONCES.
Six lignes et au-dessous 2s. 6d. et pour chaque insertion subséquente 7 deniers et demi courant.
Pour dix lignes et au-dessous de six, 3s. 4d. la première insertion et chaque suivante 10d.
Au-dessus de dix lignes 4d. par ligne.
Les annonces non accompagnées d'ordres sont publiées jusqu'à ce qu'il soit donné ordre d'en discontinuer l'insertion. On traite aussi de gré à gré pour les annonces fréquentes et d'une certaine étendue, ainsi que pour celles qui doivent être publiées pendant longtemps.